



MCA FINANCE, Société Anonyme au capital de 2 000 000 euros immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Angers sous le n° 343 829 321 et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille le 27 juillet 1990 sous le n° GP90116. MCA FINANCE est immatriculée au registre ORIAS sous le n° 07005521 en qualité de courtier d'assurance ou de réassurance (COA).

Tout investissement comporte des risques y compris de perte en capital. Ce document ne présente pas de caractère contractuel et ne constitue pas une offre ou une invitation à acheter, vendre ou souscrire une action ou un instrument.



Les sociétés de gestion

■ Structure et forme juridique

MCA FINANCE, société de gestion de portefeuille indépendante fondée en 1987 et agréée par l'Autorité des marchés financiers depuis 1990, est un acteur historique de la gestion d'actifs et une référence reconnue du Grand Ouest. La société conjugue gestion de conviction, expertise financière, proximité client et innovation dans la conception de solutions d'investissement.

Détenue par ses dirigeants et collaborateurs, MCA FINANCE bénéficie d'une indépendance capitalistique garantissant l'alignement de ses décisions avec les intérêts de ses clients et la pérennité de sa stratégie.

La société propose une offre en gestion collective, gestion privée et solutions sur mesure à destination des particuliers, professionnels et investisseurs institutionnels.

805 M€ d'encours ; 1 571 comptes actifs ; 22 OPC dont 15 fonds sur mesure ; 19 collaborateurs (au 30 avril 2026).

**MCA
FINANCE**
GESTION de PORTEFEUILLE

**48C Boulevard du Maréchal Foch
49100 Angers
Tél. : 02 41 87 30 00
Site web : www.mcafinance.fr**

Repères

■ Positionnement

Forte de son indépendance capitalistique, MCA FINANCE déploie une gestion active et de conviction, orientée vers la recherche de performance ajustée du risque sur le long terme. Cette approche repose sur une lecture approfondie des cycles économiques et une capacité à identifier des opportunités d'investissement au sein d'un environnement en évolution.

La société s'appuie sur l'expertise de ses équipes pour mettre en œuvre une gestion exigeante, fondée sur une sélection rigoureuse des actifs et une compréhension des enjeux patrimoniaux de ses clients.

Dans ce cadre, MCA FINANCE se distingue par :

- Une indépendance capitalistique garantissant une autonomie dans les décisions d'investissement et un alignement des intérêts avec les clients ;
- Une gestion active de conviction reposant sur l'analyse fondamentale des entreprises ;
- Une approche patrimoniale de long terme adaptée aux objectifs et profils de risque des investisseurs ;
- Une double expertise en gestion collective et gestion privée ;
- Une relation de proximité fondée sur la transparence, la pédagogie et la discrétion.

■ Notre philosophie de gestion

MCA FINANCE déploie une gestion de conviction fondée sur une approche disciplinée, sélective et orientée long terme, conciliant performance durable et maîtrise des risques. Son modèle indépendant garantit un alignement constant avec les intérêts des investisseurs.

Signataire des PRI, la société intègre progressivement les critères ESG dans ses processus d'investissement et sa démarche de finance responsable. Attachée à l'excellence de service, MCA FINANCE privilégie un accompagnement sur mesure, alliant proximité, réactivité et compréhension des enjeux propres à chaque client.

■ Zones d'Expertise

Un engagement dans l'économie des territoires : MCA FINANCE s'engage dans l'économie des territoires. Forte de son expertise dans l'analyse de valeurs moyennes françaises, elle développe une analyse fondamentale des entreprises, alliant qualité du modèle économique et potentiel de valorisation. Le processus d'investissement repose sur un dialogue régulier avec les équipes dirigeantes, assurant une connaissance actualisée des sociétés en portefeuille.

Une gestion responsable : MCA FINANCE intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses processus d'investissement, en cohérence avec les évolutions réglementaires européennes. Cette approche repose sur des éléments extra-financiers complétant l'analyse traditionnelle, sans constituer un critère systématique et pouvant varier selon les stratégies. Certains OPC sont classés article 8 au sens du règlement SFDR, promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et de transparence.

Une gestion éthique fondée sur des principes exigeants : Pour des fonds spécifiques, MCA FINANCE développe une approche conciliant performance financière et responsabilité morale. Inspirée de la doctrine sociale de l'Église et de référentiels tels que la Charte Mensuram Bonam, cette démarche repose sur une sélection intégrant des critères extra-financiers et sociétaux.

L'équipe



Catherine Dagorn
Directrice Générale



Yann Malcoste
Directeur Général Délégué



Romain Houet
Directeur de gestion



Laurent Menetrier
Responsable des Opérations
et des Risques



Paul Botalla Gambetta
Responsable de la Conformité
et du Contrôle Interne

Contact

Stéphane Fauchois
Responsable relations partenaires et institutionnelles
Tél. : 06 34 55 80 35

Karine Gast
Assistante administrative
Tél. : 02 41 87 30 00
Email : contact@mcafinance.fr